

Communiqué de presse

Paris, le 25 août 2020

Mali : le CPF suspend la République du Mali de la Francophonie et réaffirme sa solidarité avec le peuple malien

Louise Mushikiwabo, Secrétaire générale de la Francophonie, a réuni, ce mardi 25 août en visioconférence, le Conseil permanent de la Francophonie (CPF) en session extraordinaire pour examiner la situation en République du Mali suite au coup de force perpétré le 18 août dernier.

Adoptant une résolution conformément aux dispositions du chapitre 5 de la Déclaration de Bamako, les membres du CPF ont décidé de prononcer la suspension de la République du Mali de la Francophonie tout en maintenant les actions de coopération bénéficiant directement aux populations civiles, ainsi que celles concourant au rétablissement de la démocratie.

Les représentants des Etats et gouvernements membres ont également appelé à la libération du Président Keïta et des autres personnalités arrêtées depuis le 18 août, ainsi qu'à la mise en place, dans les meilleurs délais, d'un gouvernement de transition conduit par une autorité civile, condition indispensable à une sortie de crise crédible et durable.

La Secrétaire générale a tenu à réaffirmer « *l'engagement de la Francophonie, en étroite collaboration avec les partenaires internationaux, pour favoriser un retour à l'ordre constitutionnel et contribuer effectivement au rétablissement de la paix et de la stabilité* ».

Elle a exprimé sa solidarité avec les populations maliennes confrontées depuis de nombreuses années aux conséquences des crises institutionnelles, politiques et sécuritaires et insisté pour que les solutions apportées répondent concrètement aux aspirations légitimes du peuple malien.

La Secrétaire générale a par ailleurs annoncé la mobilisation dans les prochains jours d'une délégation de haut niveau qui se rendra à Bamako, afin d'évaluer la situation et son évolution sur le terrain.

Le CPF a, en outre, décidé de rester saisi de la situation au Mali afin de réexaminer les mesures adoptées en fonction des avancées constatées dans le processus de sortie de crise et la mise en œuvre des mesures destinées à rétablir l'ordre constitutionnel, notamment la mise en place d'un gouvernement de transition conduit par une autorité civile.

Contacts :

media@francophonie.org

www.francophonie.org